

**MODIFICATION N° 1 DU 18 JUILLET 2025 AU PROSPECTUS SIMPLIFIÉ  
DU 16 JANVIER 2025**



**PORTEFEUILLES D'ÉDUCATION CST SPARK**

Portefeuille de Diplôme CST Spark  
Portefeuille d'éducation 2026 CST Spark  
Portefeuille d'éducation 2029 CST Spark  
Portefeuille d'éducation 2032 CST Spark  
Portefeuille d'éducation 2035 CST Spark  
Portefeuille d'éducation 2038 CST Spark  
Portefeuille d'éducation 2041 CST Spark

Le prospectus relatif au placement des Portefeuilles Éducation CST Spark est modifié de la façon décrite ci-dessous. Tous les termes clés ont le sens qui leur est respectivement donné dans le prospectus, sauf si un autre sens leur est expressément donné dans la présente modification n° 1.

Veillez consulter la version du prospectus disponible sur le site Web des Portefeuilles Éducation CST Spark à l'adresse [www.cstspark.ca](http://www.cstspark.ca) ou à l'adresse [www.sedarplus.ca](http://www.sedarplus.ca).

Les rendements des portefeuilles d'éducation CST Spark ont été modifiés dans les aperçus des fonds. Dans les aperçus des Fonds précédemment déposés, les rendements ont été présentés sur une base brute avant ajustement pour tenir compte des frais et des charges. Ces rendements auraient dû être présentés déduction faite des frais et des charges. Les rendements corrects, tels que présentés dans les nouveaux aperçus des Fonds, ont été réduits de 1,0 % à 2,0 % selon la période et le Fonds concerné, et tiennent compte de tous les frais et charges de gestion payés par le Fonds. La correction ne s'applique qu'à la présentation des rendements.

En plus des corrections décrites ci-dessus, la valeur totale du Fonds, les 10 principaux investissements, la répartition des investissements et les meilleurs et pires rendements sur 3 mois ont été mis à jour pour refléter les valeurs au 31 mai 2025.

## DROITS DE RÉOLUTION ET SANCTIONS CIVILES

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez :

- un droit de résolution à l'égard de votre contrat d'achat de titres d'organisme de placement collectif, que vous pouvez exercer dans les deux jours ouvrables de la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du Fonds, ou
- un droit d'annulation par rapport à toute souscription, que vous pouvez exercer dans les 48 heures de la réception de la confirmation d'achat.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit d'annuler un contrat d'achat de vos titres et d'obtenir un remboursement, ou de réclamer des dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du Fonds ou les états financiers contiennent une fausse déclaration. Vous devez agir dans les délais prescrits par la loi de la province ou du territoire applicable.

Pour plus de renseignements, consultez la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire ou consultez un avocat.

## **Attestation des Fonds, du gestionnaire et du promoteur des Fonds**

Le 18 juillet 2025

La présente modification no 1 datée du 18 juillet 2025, avec le prospectus simplifié daté du 16 janvier 2025 et les documents intégrés par renvoi dans le prospectus simplifié, dans sa version modifiée, révèlent de façon complète, véridique et claire tout fait important relatif aux titres offerts dans le prospectus simplifié, dans sa version modifiée, conformément à la législation en valeurs mobilières de chacune des provinces et chacun des territoires du Canada, et ne contiennent aucune information fautive ou trompeuse.

### **C.S.T. SPARK INC. Au nom des Fonds**

*(signé) « Peter Lewis »*  
Peter Lewis  
Président et chef de la direction

*(signé) « Christopher Ferris »*  
Christopher Ferris, CPA, CGA, CFA  
Chef des finances et de l'exploitation

### **FONDATION FIDUCIAIRE CANADIENNE DE BOURSES D'ÉTUDES Au nom du conseil d'administration de C.S.T. SPARK INC. Au nom des Fonds**

*(signé) « Douglas McPhie »*  
Douglas P. McPhie, FCPA, FCA  
Administrateur

*(signé) « Brenda Bartlett »*  
Brenda Bartlett, IAS.A  
Administratrice

### **C.S.T. SPARK INC. En qualité de gestionnaire et de promoteur**

*(signé) « Peter Lewis »*  
Peter Lewis  
Président et chef de la direction

*(signé) « Christopher Ferris »*  
Christopher Ferris, CPA, CGA, CFA  
Chef des finances et de l'exploitation

### **FONDATION FIDUCIAIRE CANADIENNE DE BOURSES D'ÉTUDES Au nom du conseil d'administration de C.S.T. SPARK INC. Au nom du gestionnaire et du promoteur**

*(signé) « Douglas McPhie »*  
Douglas P. McPhie, FCPA, FCA  
Administrateur

*(signé) « Brenda Bartlett »*  
Brenda Bartlett, IAS.A  
Administratrice

## **Attestation du placeur principal des Fonds**

Le 18 juillet 2025

La présente modification no 1 datée du 18 juillet 2025, avec le prospectus simplifié daté du 16 janvier 2025 et les documents intégrés par renvoi dans le prospectus simplifié, dans sa version modifiée, révèlent de façon complète, véridique et claire tout fait important relatif aux titres offerts dans le prospectus simplifié, dans sa version modifiée, conformément à la législation en valeurs mobilières de chacune des provinces et chacun des territoires du Canada, et ne contiennent aucune information fausse ou trompeuse.

**C.S.T. SPARK INC.**  
**En qualité de placeur principal**

*(signé) « Peter Lewis »*  
Peter Lewis  
Président et chef de la direction

*(signé) « Christopher Ferris »*  
Christopher Ferris, CPA, CGA, CFA  
Chef des finances et de l'exploitation